

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MAI 2021**

### **PROCES VERBAL**

Le 22 mai 2021 à 9h30, les membres adhérents de la Société Nationale de Protection de la Nature se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation du Conseil d'administration, conformément à l'article 8 des statuts.

Compte tenu du contexte actuel, l'Assemblée Générale se tient par visio-conférence. En outre, un système de vote électronique sur l'ensemble des résolutions a été organisé conformément aux dispositions dérogatoires en vigueur. Il est rappelé que les adhérents ont la possibilité de voter jusqu'à 11H45.

Rémi Luglia est le Président de séance. Le bureau de vote est composé d'Odile Bernard, Président du bureau de vote ainsi que de Romain Gosse et Aline Treillard, assesseurs.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral, par le Président, Rémi Luglia
- Rapport d'activité 2020, par les directeurs de service et les salariés
- Rapport financier 2020, par la Trésorière, Marie-Odile Grandchamp
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Budget prévisionnel 2021, par la Trésorière, Marie-Odile Grandchamp
- Election des membres du Conseil d'administration

Le nombre d'électeurs inscrits est de 1 254. Le nombre d'émargements est de 244 pour les résolutions et de 258 pour l'élection des membres du conseil d'administration.

#### **1/ RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE 2020**

Le Président Rémi Luglia procède à la lecture du rapport moral de l'Association.

Les directeurs, responsables de service et salariés de la SNPN présentent les activités de l'Association au cours de l'année passée.

Celles-ci se déclinent comme suit :

- Au sein du pôle sensibilisation et information : le Courrier de la Nature, le soutien à l'action d'information sur la protection des zones humides et les actions de communication

- Au sein du pôle scientifique : les projets, la Réserve Nationale de Camargue et la Réserve Nationale de Grand Lieu

**RESOLUTION 1 :** L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et des rapports d'activité, approuve lesdits rapports.

**Résultat des votes :**

Pour 236

Contre 1

Abstentions 7

La résolution 1 est adoptée.

**2/ ELEMENTS FINANCIERS 2020**

La trésorière Marie Odile Grandchamp procède à la lecture du rapport financier sur l'exercice 2020.

Monsieur Rudy Jardot, du cabinet Grant Thornton procède à la lecture du rapport du commissaire aux comptes composé de trois éléments, à savoir une synthèse, le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial sur les conventions règlementées.

La certification des comptes est faite sans réserve.

L'affectation du résultat pour un montant de -3836,12 € est proposée en report à nouveau.

**RESOLUTION 2 :** L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, du rapport du commissaire aux comptes, du budget prévisionnel et entendu les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans tous leurs parties le rapport financier, le bilan, le compte de résultat relatifs à l'exercice 2020.

L'assemblée générale décide de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 de € en report à nouveau.

**Résultat des votes :**

Pour 232

Contre 1

Abstentions 11

La résolution 2 est adoptée.

**3/ BUDGET 2021**

La trésorière, Marie Odile Grandchamp, présente le budget prévisionnel pour l'année 2021.

**RESOLUTION 3 :** L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance de la présentation budgétaire approuve le budget pour l'année 2021.

**Résultat des votes :**

Pour 232

Contre 1

Abstentions 11

La résolution 3 est adoptée.

**4/QUITUS**

**RESOLUTION 4 :** L'assemblée générale donne quitus au Président, à la Trésorière et aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2020.

**Résultat des votes :**

Pour 234

Contre 1

Abstentions 9

La résolution 4 est adoptée.

**ELECTION DES ADMINISTRATEURS**

Il est procédé à l'élection des administrateurs, le Conseil d'Administration se renouvelant par tiers tous les ans.

Le nombre de sièges à pourvoir est de 10.

Le nombre d'enveloppes de vote est de 258

Le nombre de votes blancs est de 11, le nombre de votes valablement exprimés est de 247.

Le résultat des élections est le suivant :

	Nbr de suffrages		Résultat
Monsieur Rémi LUGLIA	233	94,33%	ELU
Monsieur Francois MOUTOU	228	92,31%	ELU
Monsieur Philippe KEITH	222	89,88%	ELU
Madame Marie-Odile GUTH	216	87,45%	ELUE
Monsieur Hubert DE FORESTA	208	84,21%	ELU
Monsieur Pascal CARLIER	207	83,81%	ELU
Monsieur Jacques TROTIGNON	202	81,78%	ELU
Madame Marie-Josèphe VEYRAC	200	80,97%	ELUE
Monsieur Jean-Baptiste DUMOND	189	76,52%	ELU
Madame Elisabeth CASTANIER	188	76,11%	ELUE
Monsieur Gérard DAUPHIN	187	75,71%	-

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, le Président remercie les présents et clôture l'Assemblée Générale ordinaire à 12H20.

Certifié conforme,

Le Président

Rémi LUGLIA



La Secrétaire du Conseil

Odile BERNARD

